

Conférence nationale virtuelle – 11-14 mai 2021

Initiative canadienne sur la  
prévention des  
homicides familiaux



# Comprendre l'homicide familial : Définitions et données

Danielle Sutton, Jordan Fairbairn et Myrna Dawson

Conférence de l'Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux

Cette recherche a bénéficié du soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Projet 895-2015-1025



Conseil de recherches en  
sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities  
Research Council of Canada

Canada

11 mai 2021



# Plan de la présentation

1. Pourquoi accorder de l'importance aux définitions?
  - Nos expériences au sujet de l'ICPHFPV
2. Exemples de cas
  - Inclusion contre exclusion
3. Tendances et modèles à l'échelle nationale (2010-2019)
4. Défis entourant la coordination de la collecte de données
5. Débat : principaux enjeux liés aux définitions et aux données relatives aux populations vulnérables



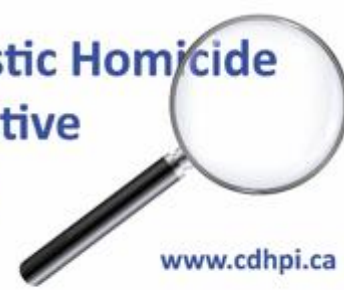
# Définition de l'ICPHFPV

L'homicide familial est défini comme suit :

Meurtre d'un(e) partenaire intime actuel(le) ou ancien(ne), ou de son ou ses enfants, ou encore de tierces parties.

- « Partenaire intime » désigne une personne mariée, en union de fait ou impliquée dans une fréquentation amoureuse (dans son sens le plus large), que la relation soit en cours ou terminée.
- « Tierces parties » désigne de nouveaux partenaires, d'autres membres de la famille, des voisins, des amis, des collègues, des professionnels aidants, des témoins et d'autres personnes tuées lors ou à la suite de l'incident.

# Définition de l'homicide familial : les relations intimes

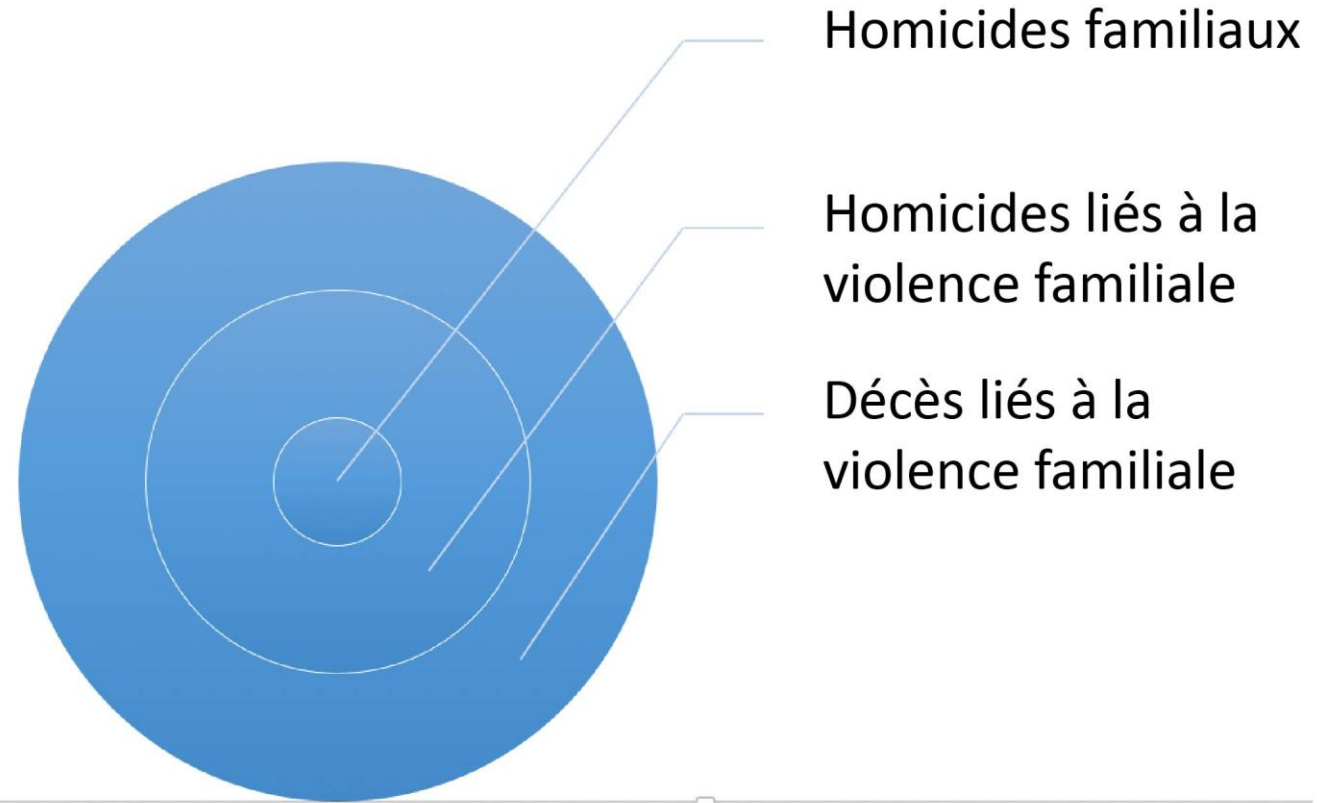


- Comités d'examen des décès dus à la violence familiale et problèmes de définition connus
- Relations entre personnes de même sexe
- Définition des relations amoureuses
  - Définition de l'«intimité»
  - Durée de la relation
  - Âge

*« Les policiers qui ont participé aux enquêtes liées à l'affaire McArthur ne connaissaient souvent pas les communautés des hommes disparus, en particulier les communautés LGBTQ2S+ et leur croisement avec d'autres, comme les communautés sud-asiatiques ou musulmanes. Cela signifie que ces enquêtes ont été menées différemment, au niveau systémique, des enquêtes impliquant des communautés concernées par l'expérience, l'expertise ou la 'zone de confort' des policiers. » (Epstein, 2021, p. 60)*

# Définition de l'homicide familial : tierces partie et contexte général

- Pour saisir la nature des vies perdues en raison de la violence familiale, il faut regarder au-delà de la dyade victime/agresseur
- Tierces parties
- Contexte général des décès liés à la violence familiale



# Exemple de cas : rencontres amoureuses



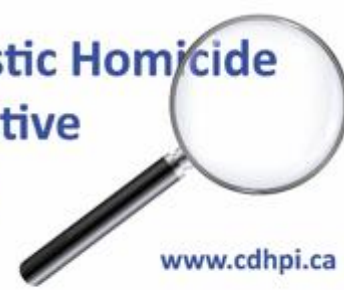
- Une femme de 21 ans et un homme de 32 ans se sont rencontrés sur un site de rencontres en ligne; l'accusé est passé la prendre et ils sont allés boire un verre
- Ils sont retournés chez lui et ont eu des rapports sexuels
- Décrit par le procureur de la Couronne comme une « rencontre »
- Lors du procès, l'accusé [un homme] a déclaré que la victime [une femme] l'avait agressé et lui avait mis un couteau sous la gorge
- L'accusé a déclaré ne se souvenir de rien après cela, et s'être retourné pour trouver la victime sur le sol, décédée
- Il est jugé pour meurtre au second degré
- **Considération définitionnelle : une relation amoureuse?**



## Exemple de cas : homicides liés à la violence familiale

- La victime, un homme de 26 ans, se rendait au domicile de sa petite amie
- Il était accompagné d'un ami parce qu'ils s'inquiétaient de son ex-partenaire
- Après le départ de l'ami, l'ex-partenaire est arrivé, a forcé l'entrée et a tiré sur le partenaire actuel
- L'auteur du crime a ensuite été retrouvé mort (homicide-suicide)
- La petite amie de la victime et ses deux enfants sont sains et saufs
- **Considération définitionnelle : tierce victime**





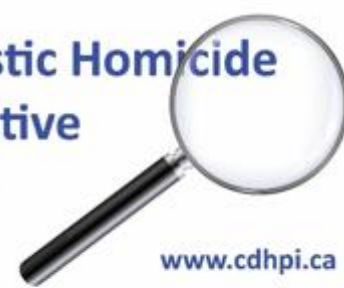
# Bases de données de l'ICPHFPV

- **L'objectif consistait à créer 2 bases de données :**
  - Base de données 1 – documents des tribunaux et des médias : Données primaires recueillies à partir de documents publics
  - Base de données 2 – dossiers des coroners et des médecins légistes. Des accords ont été conclus avec 5 juridictions et les données initiales ont été recueillies, mais elles sont incomplètes en raison des défis posés par la COVID-19
- **Résultat : Base de données 1 – objet de cette présentation (2010-2019)**
  - 718 cas d'homicide familial ont été identifiés, impliquant 815 victimes et 760 accusés
  - 254 autres victimes d'homicide ont été identifiées comme étant des victimes d'homicide familial potentiel mais n'ont pas encore été incluses dans la 1e base de données

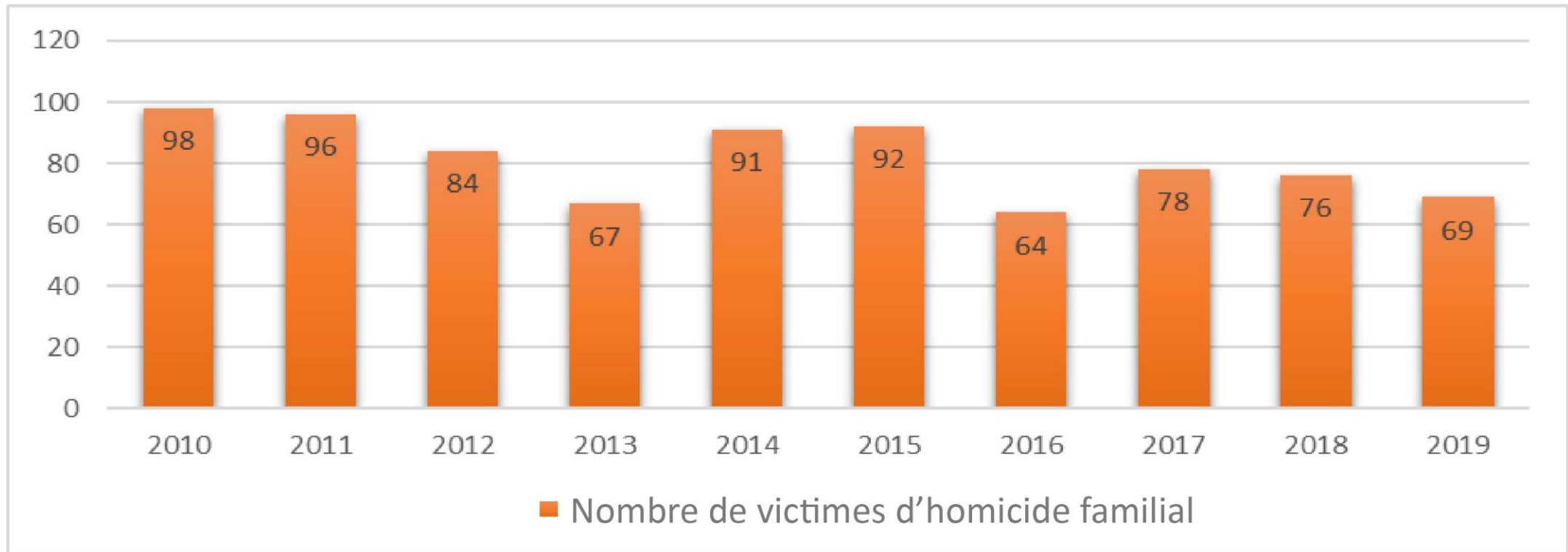


# Tendances annuelles

Totalité de l'échantillon

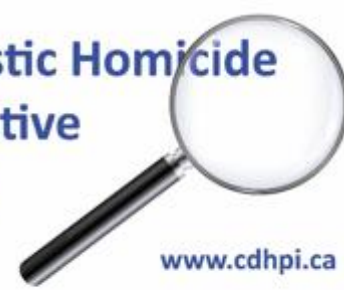


## Répartition annuelle des victimes d'homicide familial au Canada de 2010 à 2019 (N=815)

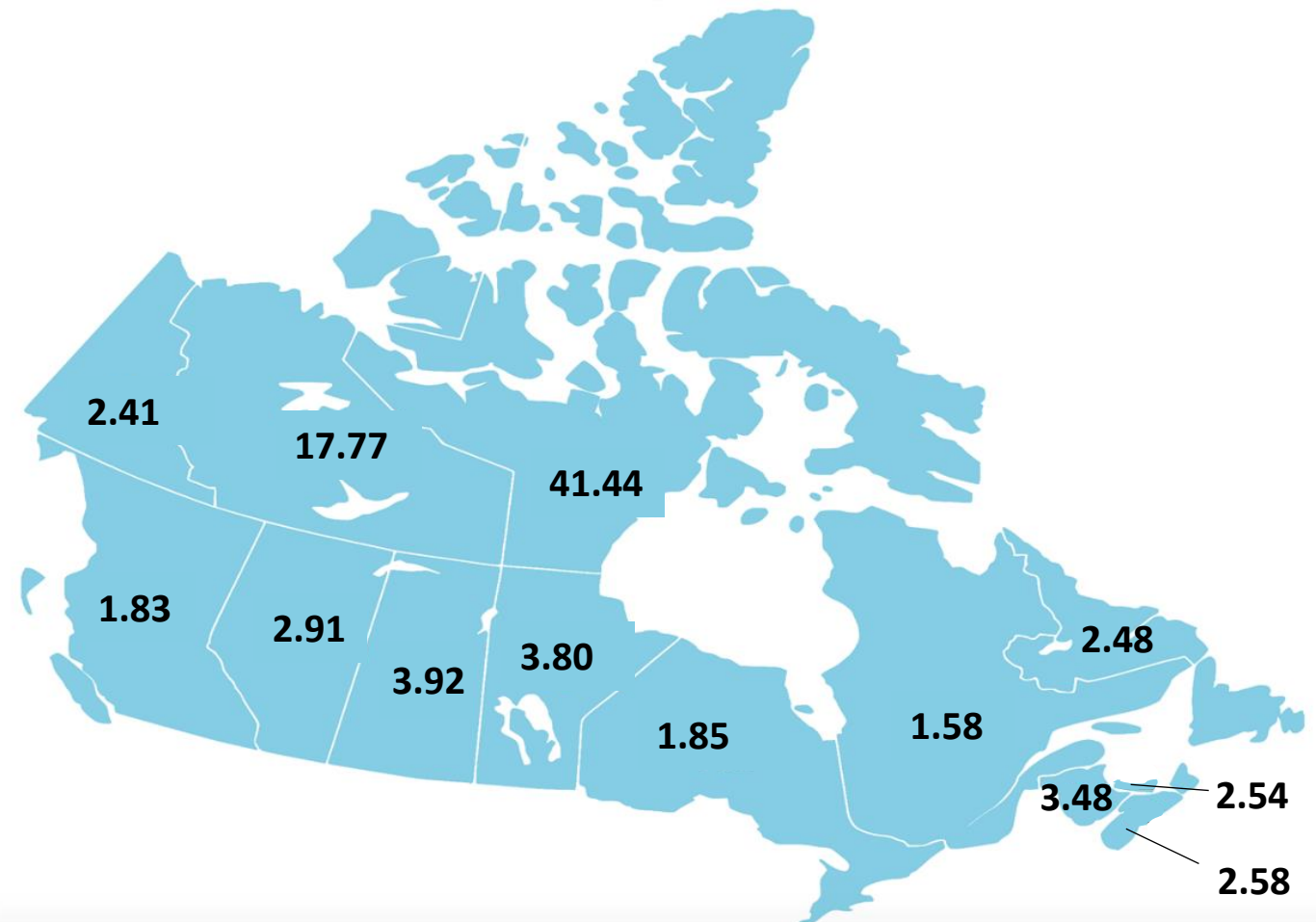


# Tendances géographiques

Totalité de l'échantillon



- Le plus grand nombre de victimes a été enregistré en Ontario, suivi du Québec et de l'Alberta.
- Le plus petit nombre de victimes a été enregistré au Yukon, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans les Territoires du Nord-Ouest.
- Après ajustement en fonction de la taille de la population, les taux les plus élevés d'homicide familial se trouvent au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, suivis de la Saskatchewan et du Manitoba.



# Caractéristiques démographiques

Totalité de l'échantillon



La plupart des adultes victimes sont des femmes (79 %)

- Âge moyen : 41 ans

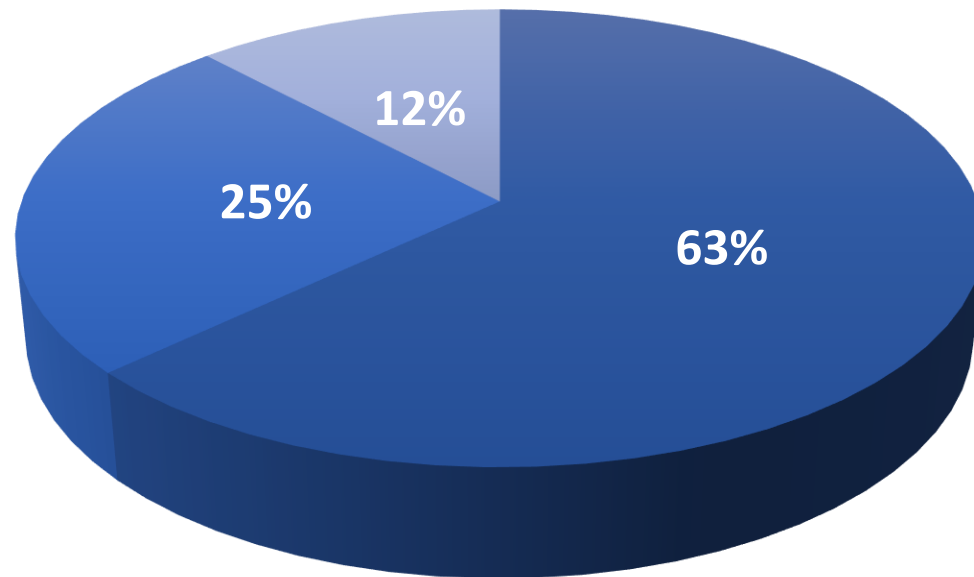
La plupart des accusés sont des hommes (86 %)

- Âge moyen : 41 ans



# Relation entre la victime et l'accusé

Totalité de l'échantillon

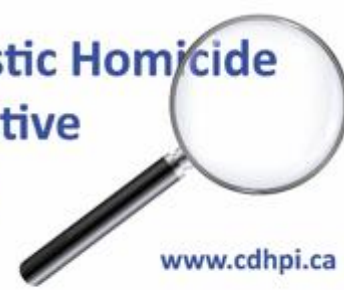


■ Relation en cours ■ Relation terminée  
■ Autre

- La plupart des victimes entretenaient une relation intime avec l'accusé (N=463; 63 %).
- Un quart des victimes étaient séparées de l'accusé (N=183; 25 %).
- Les autres victimes entretenaient une relation non intime (N=89; 12 %)
  - C'est-à-dire d'autres membres de la famille, des inconnus, des amis, ou un nouveau partenaire intime de la cible principale, etc.

# Caractéristiques des incidents

Totalité de l'échantillon



## Lieu :

- La plupart des victimes ont été tuées dans une résidence privée (73 %).

## Méthode :

- Méthodes les plus fréquentes: arme blanche (35 %), arme à feu (27 %), coups et blessures (13%), strangulation (12 %).
- Près de la moitié des victimes (46 %) ont été tuées par l'emploi d'une force excessive.

## Suicide :

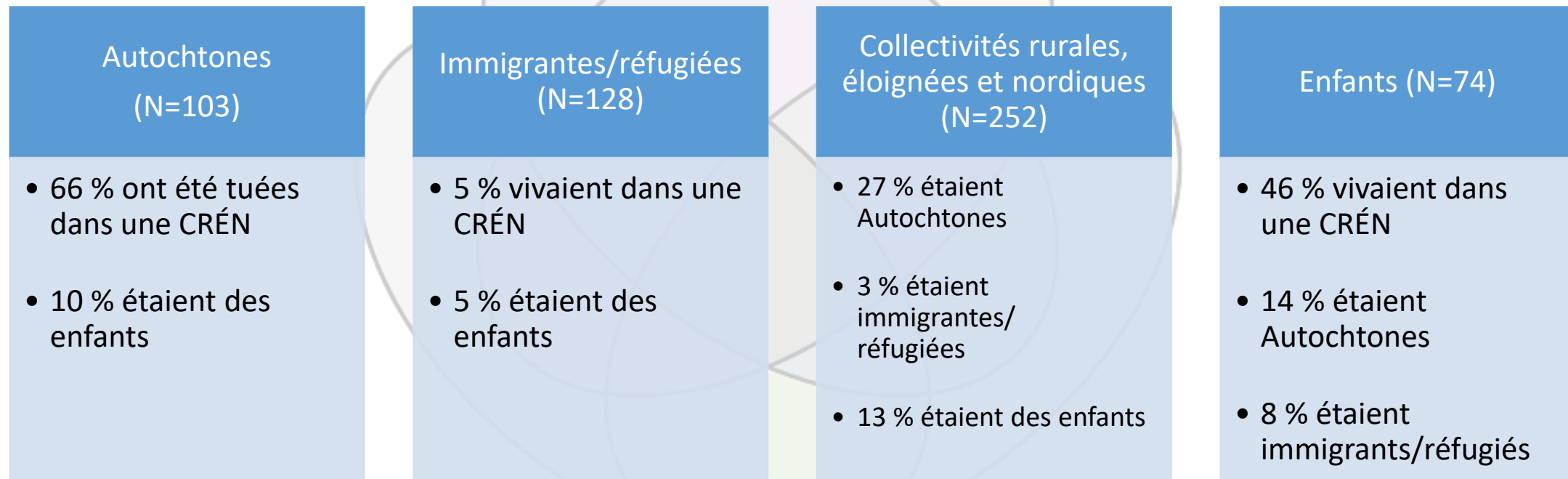
- Parmi les 760 accusés, 21 % sont morts par suicide.
- Ceux qui se sont suicidés étaient principalement des hommes (98 %).





# Populations vulnérables

- Sur les 815 victimes d'homicide familial, 439 (54 %) ont été identifiées comme appartenant à une ou plusieurs des quatre populations visées :

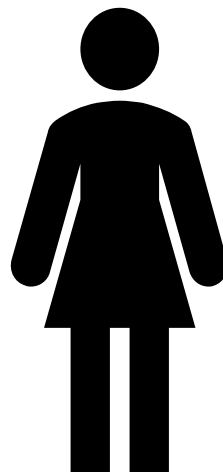


# Caractéristiques de la victime

## Populations vulnérables



- La plupart des victimes étaient des femmes, mais certaines variations ont été enregistrées :
- Autochtones (73 % de femmes)
  - Âge moyen de 31 ans
- Immigrants/réfugiés (86 % de femmes)
  - Âge moyen de 41 ans
- CRÉN (77 % de femmes)
  - Âge moyen de 41 ans
  - Enfants (53 % de filles)
  - Âge moyen de 6 ans
- Enfants (53 % de filles)
  - Âge moyen de 6 ans



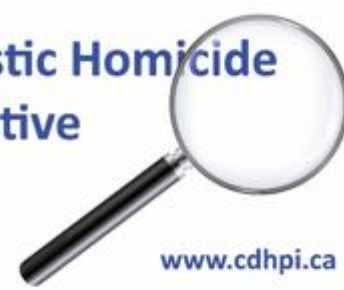
Les femmes représentaient la plus grande proportion de l'ensemble des victimes, surtout au sein des populations immigrées/réfugiées. Il y avait presque autant de garçons que de filles parmi les enfants tués dans le contexte de la violence familiale.

En excluant les enfants, les Autochtones étaient en moyenne plus jeunes que les autres victimes d'homicide familial.

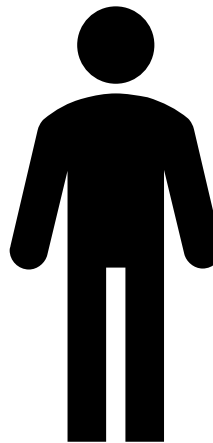


# Caractéristiques de l'auteur du meurtre/accusé

Populations vulnérables



- La plupart des accusés étaient de sexe masculin, mais certaines variations ont été enregistrées :
- Autochtones (73 % d'hommes)
  - Âge moyen de 33 ans
- Immigrants/réfugiés (92 % d'hommes)
  - Âge moyen de 42 ans
- CRÉN (86 % d'hommes)
  - Âge moyen de 43 ans
- Enfants (82 % d'hommes)
  - Âge moyen de 37 ans



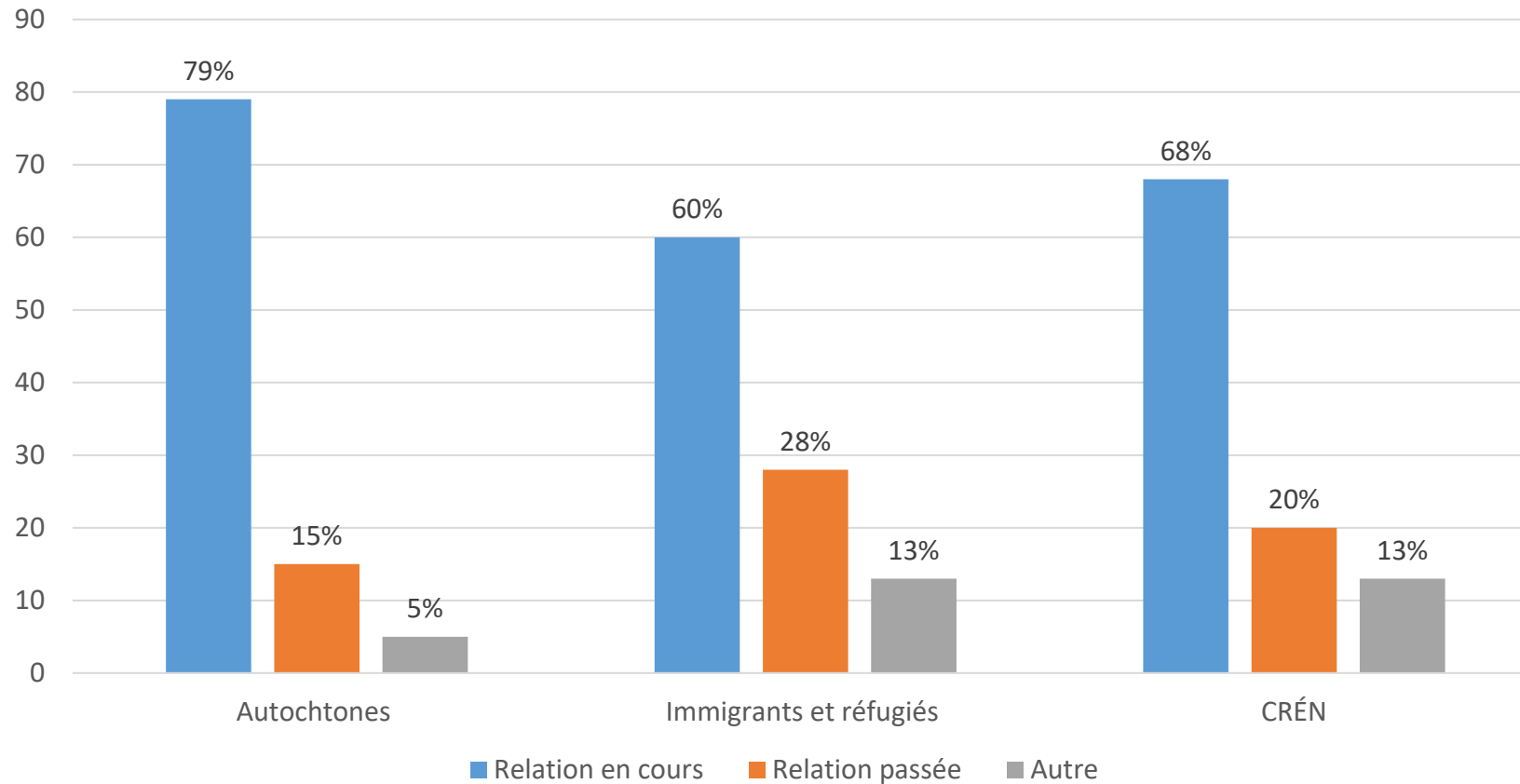
Si les hommes sont les auteurs d'homicide les plus courants dans tous les groupes, leur proportion est plus élevée en ce qui concerne les victimes immigrées et réfugiées.

Les individus accusés d'avoir tué des adultes et des enfants autochtones étaient plus jeunes, en moyenne, que les autres accusés.

Les accusés qui ont tué des enfants étaient plus susceptibles de se suicider (50 %); ceux qui ont tué des victimes autochtones l'étaient le moins (10 %).

# Statut de la relation

## Populations vulnérables



La plus grande partie des victimes entretenaient une relation intime avec l'accusé

# Type de relation

## Populations vulnérables

- Le type de relation le plus courant varie selon la population vulnérable concernée :

### Autochtones

- Conjoints de fait – relation en cours (55 %)

### Immigrants et réfugiés

- Mariés légalement – relation en cours (54 %)

### CRÉN

- Conjoints de fait (38 %) ou mariés légalement (28 %) – relation en cours

### Enfants

- Enfant biologique de l'accusé (70 %)



# Méthode d'exécution

## Populations vulnérables

### Autochtones

- Arme blanche (40 %)
- Coups et blessures (34 %)
- Armes à feu (11 %)

### Immigrants/réfugiés

- Arme blanche (41 %)
- Armes à feu (22 %)
- Coups et blessures (16 %)

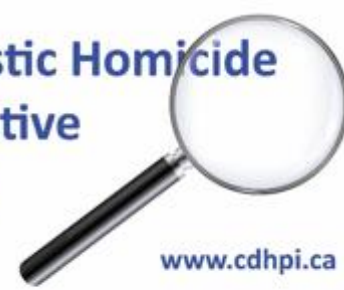
### CRÉN

- Armes à feu (41 %)
- Arme blanche (22 %)
- Coups et blessures (15 %)

### Enfants

- Armes à feu (24 %)
- Incendie criminel (21 %)
- Arme blanche (16 %)

# Défis relevés pour documenter un homicide familial



- Identification de paramètres de définition clairs dans la recherche, dans toutes les juridictions.
- Enjeux relatifs à la vie privée et à la confidentialité lorsqu'on traite des données du coroner ou du médecin légiste.
- Les sources de données disponibles et accessibles sont limitées.
  - Variations selon le type d'homicide (p. ex., homicide-suicide)
  - Variations selon les caractéristiques des personnes impliquées
  - Faible qualité et exhaustivité des données (par exemple, séparation, violence antérieure)
  - Incapacité à saisir les informations sur les identités sociales clés qui aggravent la marginalisation et la vulnérabilité à l'homicide familial (c'est-à-dire l'intersectionnalité)
  - Accent mis sur les facteurs individuels plutôt que sur les facteurs au niveau communautaires ou de la société, ces derniers étant souvent plus importants, en particulier chez les groupes examinés (c.-à-d. la perspective socioécologique)
- Temps et ressources nécessaires pour poursuivre la collecte de données sur le long terme.



# Populations autochtones

- La couverture médiatique est souvent limitée, avec des détails manquants sur la relation entre la victime et l'accusé, notamment dans les communautés éloignées ou du Nord
- Des cas de femmes disparues et assassinées où la violence familiale peut jouer un rôle restent souvent non résolus ou ne sont pas recensés comme des homicides familiaux
- L'importance excessive accordée aux facteurs individuels plutôt qu'aux facteurs communautaires tels que la pauvreté, le manque de ressources de base (ex. eau potable), les services adaptés aux particularités culturelles (ex. réponses à la violence menées par des autochtones et des femmes) et les transports publics pour accéder à ces services
- L'incapacité à saisir les facteurs sociétaux tels que la manière dont la colonisation façonne le contexte dans lequel cette violence se produit et les expériences de racisme et de discrimination qui y sont liées



# Milieu rural, éloigné et nordique

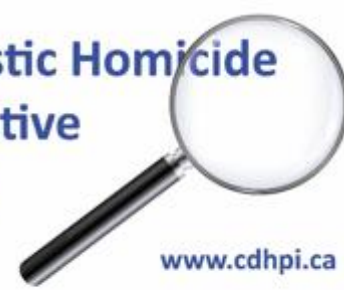
- Absence de consensus sur ce qui est considéré comme rural, éloigné et nordique
- L'identité CRÉN chevauche souvent d'autres identités (par exemple, autochtone, immigrant/réfugié, enfants)
- L'accent mis sur les facteurs individuels empêche d'examiner l'impact de l'isolement social et géographique sur le risque et la sécurité.
- Le manque de données sur l'accessibilité et la disponibilité des armes à feu, légales ou non, empêche l'examen du rôle joué dans les homicides familiaux et dans la violence familiale en général
- L'éloignement entrave la recherche d'aide et peut augmenter la présence de tierces parties, qu'il s'agisse de contrevenants ou de victimes collatérales (qui interviennent lorsque la violence s'intensifie)





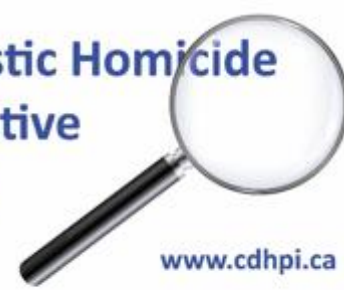
# Immigrants/réfugiés

- Les définitions étroites de l'homicide familial peuvent ne pas rendre compte de la dynamique des familles issues de cultures collectivistes
- Les données ne permettent pas de saisir le pouvoir, le contrôle et la vulnérabilité des victimes, qui sont essentiels car l'isolement social est aussi dû aux barrières culturelles et linguistiques (ex : absence de perspective intersectionnelle)
- Il peut être particulièrement important d'explorer la dynamique de la violence familiale dans les relations parents-enfants et dans les relations avec les beaux-parents, mais peu de données existent
- L'accent mis sur les facteurs de risque individuels et sur la « culture » empêche de comprendre comment le racisme et la discrimination au niveau de la communauté et de la société influencent les expériences et les réponses à la violence



# Enfants

- Manque d'informations dans les médias et les dossiers judiciaires sur le mobile (nécessite des examens détaillés par les comités d'examen des décès dus à la violence familiale)
- Manque de détails sur les procédures du tribunal de la famille
- Les enfants peuvent être tués :
  - (1) à cause d'une tentative de protection d'un parent pendant un épisode violent
  - (2) dans le cadre d'un plan de meurtre-suicide par un parent qui tue toute la famille
  - (3) Par vengeance contre le partenaire qui a décidé de mettre fin à la relation ou pour toute autre trahison perçue
- Même lorsque les enfants survivent, ils sont témoins de traumatismes horribles et perdent leurs deux parents (mort et prison ou meurtre-suicide)



# Principaux points à retenir

- Toutes les définitions seront limitées en ce qui a trait à la capacité d'obtenir un aperçu complet des vies perdues à cause de la violence familiale
- L'ICPHFPV a pu recueillir des données sur les homicides familiaux en général, ainsi que des informations spécifiques aux groupes vulnérables à des degrés divers
- L'examen des homicides familiaux dans le contexte des populations vulnérables révèle de problèmes de définition spécifiques
- Dans la recherche et la pratique, un défi majeur consiste à trouver le juste équilibre entre l'inclusion d'une part et, d'autre part, la nécessité de formuler des recommandations significatives en matière d'évaluation de risque, de gestion de risque et de planification de la sécurité
- Une approche intersectionnelle, à plusieurs niveaux, avec une attention aux facteurs sociaux structurels (par exemple, la marginalisation systémique, la colonisation, le racisme, la pauvreté) reste un objectif clé, mais irréalisable avec les données actuelles

# Initiative canadienne sur la prévention des homicides familiaux



Danielle Sutton: [dsutton@uoguelph.ca](mailto:dsutton@uoguelph.ca)

Jordan Fairbairn: [jfairba4@uwo.ca](mailto:jfairba4@uwo.ca)

Myrna Dawson: [mdawson@uoguelph.ca](mailto:mdawson@uoguelph.ca)

Canadian Domestic Homicide  
Prevention Initiative



Initiative canadienne sur la  
prévention des  
homicides familiaux